

Séance publique du 18 octobre 2004

Délibération n° 2004-2206

commission principale : finances et institutions

objet : **Exercice 2004 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 septembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis, à l'agrément du Conseil, diverses propositions de modifications de crédits ouverts pour l'année 2004 qui s'équilibrent par elles-mêmes.

En effet, les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres sont des décisions modificatives augmentant ou réduisant, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses. Ces dernières sont toujours soumises au Conseil puisqu'elles modifient le volume budgétaire. Dans la mesure où les crédits alloués le sont par chapitre, seuls les virements d'un chapitre à l'autre ou ceux touchant aux subventions allouées sont soumis au Conseil.

I - Budget principal - section de fonctionnement

Les écritures présentées au renvoi n° 1 correspondent aux intérêts moratoires et annulations de titres sur exercice antérieur pris en charge par les crédits opérationnels des directions.

Le renvoi n° 2 correspond aux subventions à verser au titre de diverses opérations, grâce au solde positif dégagé par l'opération n° 0064 - plan hospitalier :

- Sepal (Syndicat d'étude et de programmation de l'agglomération lyonnaise) : 46 500,00 €,
- parc de stationnement La Cité P2 à Lyon 6° : 84 300,00 €,
- MRE (Maison rhodanienne de l'environnement) : 17 000,00 €,
- Agence d'urbanisme : 377 000,00 €,
- SDIS (service départemental d'incendie et de secours) : 47 149,00 €.

En 2004, la participation de la Communauté urbaine aux dépenses de fonctionnement du Symalim (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc de Miribel) s'élève à 854 000 € et aux dépenses d'équipement à 316 000 €. Cela nécessite d'augmenter la prévision inscrite au budget primitif de 20 453 €. Cette somme peut être dégagée à partir des crédits disponibles sur les opérations Smiril (syndicat mixte intercommunal du Rhône, des îles et des lones), plan hospitalier, et SMPPEI (syndicat mixte pour la promotion des pépinières d'entreprises innovantes) (renvoi n° 3).

Le montant des admissions en non-valeur proposé pour l'exercice 2004 est de 105 648,83 €, alors que le budget primitif prévoyait 70 000 €. La différence, soit 35 650 € sera financée à partir de la ligne des dépenses imprévues (renvoi n° 4).

Le jugement 2000-228 du 14 septembre 2000 a prononcé un débet de 22 255 306,77 € à l'encontre de Madame Annie Chardot, comptable public de la Communauté urbaine jusqu'au 8 janvier 2002. Ce débet a fait l'objet d'une remise gracieuse par décision du ministère de l'économie et des finances et de l'industrie en date du 16 août 2004. Les écritures comptables correspondantes, en dépenses et en recettes, ne jouent pas sur l'équilibre budgétaire (renvoi n° 5).

Les crédits disponibles sur la ligne frais de mission des élus sont insuffisants pour engager l'intégralité des dépenses liées aux missions programmées d'ici la fin de l'année 2004. La prévision est augmentée de 60 000 € à partir de la ligne des dépenses imprévues (renvoi n° 6).

Le système Coraly est un dispositif mis en place par l'Etat, le département du Rhône et les sociétés concessionnaires des autoroutes, pour la coordination et la régulation du trafic sur les voies rapides de l'agglomération lyonnaise. La Communauté urbaine a adhéré à ce système en 1999. La convention passée avec l'Etat prévoit le versement d'une participation annuelle d'équipement par chaque partenaire. La délibération n° 2004-2124 du 15 mars 2004 approuve le montant de la participation 2004 à verser à l'Etat, soit 25 500 €. Le mouvement du renvoi n° 7 permet d'augmenter la prévision de la ligne concernée à hauteur de ce montant par un prélèvement de 12 387 € sur le solde de la charge nette du tronçon nord du périphérique (TNP) à reverser au Conseil général.

Le renvoi n° 8 concerne les mouvements à réaliser pour permettre le financement de l'échéance du contrat de plan - volet mise à deux fois deux voies de l'A 45 qui doit être augmenté de 74 825,62 € par décision modificative. Le financement est assuré par un prélèvement à partir du volet qualitatif du contrat de plan et de l'opération programme mixte de voirie.

Les indemnités de concours relatives à l'opération Bron-Camille Rousset s'élèvent à 72 000 €, prévus initialement en section d'investissement. Le mouvement du renvoi n° 9 est réalisé à partir des crédits de fournitures de voirie.

Le renvoi n° 10 concerne le paiement d'indemnités aux candidats non retenus à l'occasion de l'appel d'offres sur performance voirie tunnels, pour un montant de 53 357,15 €, financé également à partir des crédits de fournitures de voirie.

Des locaux situés 26, rue Emile Decorps à Villeurbanne seront loués à la fourrière de Lyon. En sa qualité de propriétaire, la Communauté urbaine doit engager des travaux destinés à conforter la charpente de la toiture, nécessaires avant cette mise en location. Une somme de 200 000 € peut être dégagée à partir de la ligne budgétaire des charges exceptionnelles. En effet, le montant des indemnités versées à l'occasion d'expropriations n'atteindra pas la prévision inscrite au budget primitif 2004 (renvoi n° 11).

Dans le cadre du projet d'extension du palais des congrès, la Communauté urbaine a acquis divers volumes et droits fonciers sur le site de la Cité internationale. Elle doit, à ce titre, intégrer l'Association syndicale libre de la cité internationale Lyon I. La délibération n° 2004-1738 en date du 29 mars 2004 a désigné un représentant de la Communauté urbaine à cette association et prévoit le versement d'une cotisation annuelle de 6 000 € prélevée sur les dépenses imprévues (renvoi n° 12).

Par décision n° B-2004-2034 en date du 26 janvier 2004, la Communauté urbaine a autorisé l'indemnisation des candidats au concours de maîtrise d'œuvre relatif à la conception-réalisation des voiries et des réseaux divers nécessaires à la viabilisation de la zone d'activités de Sermenaz, à Rillieux la Pape. La somme de 75 000 € correspond à une indemnisation de 15 000 € pour chacun des cinq candidats et est financée à partir des crédits d'études (renvoi n° 13).

Le renvoi n° 14 correspond au versement, à l'Opac du Rhône, d'une subvention d'un montant de 12 539,50 €, dans le cadre de la gestion sociale de proximité 2002, à Vénissieux. Le financement est rendu possible par un versement inférieur au montant prévu initialement sur l'exercice 2004, pour le quartier DSU Haute Roche à Pierre Bénite.

La convention de partenariat passée avec la société d'économie mixte pour la gestion et l'animation des équipements de plein air et de loisirs du parc de Miribel Jonage (Segapal) fixe le cadre des opérations menées en direction des publics habitant les quartiers prioritaires de l'agglomération. Afin de concourir à l'atteinte des objectifs fixés dans la convention, la Communauté urbaine a approuvé, par décision n° B-2004-2489 en date du 13 septembre 2004, le versement d'une subvention à la Segapal, destinée à financer le poste de chargé de mission de la politique de la ville du parc-nature de Miribel Jonage, à hauteur de 9 150 € (renvoi n° 15).

Le renvoi n° 16 correspond à un redéploiement des crédits de paiement, à l'intérieur de l'opération habitat adapté et surcoût foncier à hauteur de 0,550 M€.

Conformément aux dispositions de la loi du 5 juillet 2000, l'Etat, le Département et la Communauté urbaine se sont associés pour élaborer le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Le Département ayant accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration et de la reprographie de ce nouveau schéma, la participation financière de la Communauté urbaine, d'un montant de 5 649 € est directement versée au Conseil général par le biais de l'opération habitat (renvoi n° 17).

Une étude d'évaluation du relogement est en cours de réalisation par ABC HLM. Le renvoi n° 18 concerne le complément de financement lié à cette étude, d'un montant de 10 000 €, qui nécessite un redéploiement des crédits à l'intérieur de l'opération habitat, pour permettre le versement de la participation communautaire.

Le renvoi n° 19 est relatif à l'ajustement des crédits de paiement de la subvention versée à la commune de Rillieux-la Pape pour l'aménagement d'aires d'accueil pour les gens du voyage, à partir de l'opération Opah et interventions dans l'habitat privé (22 478 €).

Par délibérations n° 1999-3280 en date du 1er mars 1999 et n° 2001-6236 en date du 22 janvier 2001, la Communauté urbaine a, d'une part, approuvé la création de la ZAC Narcisse Bertholey à Oullins et, d'autre part, autorisé les dépenses y afférentes. Des ajustements de prévision sur les opérations DSU permettent de dégager un montant disponible de 2 607 944 € pour financer, par anticipation, le solde de la participation à verser à la SERL au titre de cette ZAC. Ce versement anticipé a pour but d'alléger la charge, représentée par les participations communautaires aux bilans de ZAC, pour les exercices futurs (renvoi n° 20).

Les renvois n° 21, 22 et 23 témoignent de la même démarche et permettent de faire face au versement des participations aux bilans des opérations Vaise industrie, pour un montant de 2 032 365 €, ZAC du Centre-Ville à Pierre Bénite, pour un montant de 223 652 € et ZAC du Centre-Ville à Vaulx-en-Velin pour un montant de 169 832 €.

Le ministère des affaires étrangères participe au financement de la coopération décentralisée entre la Communauté urbaine et la ville de Ouagadougou, à hauteur de 50 % du budget prévisionnel prévu, soit une subvention attendue d'un montant total de 159 450 €. La subvention est versée en trois fois, au fur et à mesure de la réalisation des actions prévues. Le premier acompte, d'un montant de 53 150 € et les économies réalisées sur le poste des transports de matériels vers l'étranger, à savoir 20 850 €, permettent de dégager des marges de manœuvre au sein du budget de la coopération décentralisée et de financer de nouvelles actions, initiées par diverses associations, sur lesquelles il est demandé au Conseil de se prononcer par rapport séparé (renvoi n° 24).

La Communauté urbaine chef de file du projet Interact gouvernance urbaine intégrée pour la ville de demain a perçu des fonds européens qui doivent, pour une partie, être reversés aux autres partenaires et, pour l'autre, être affectés sur des lignes de dépenses de la direction prospective et stratégie d'agglomération, service gestionnaire. Ces mouvements sont donc équilibrés en dépenses et en recettes pour un montant de 408 016,87 € (renvoi n° 25).

La participation de la communauté urbaine de Lyon au projet européen Proact, a été approuvée par la délibération n° 2004-2123 en date du 20 septembre 2004. Ce projet a pour but d'établir des relations pérennes entre les villes asiatiques et les villes européennes et de construire des coopérations dans les différents domaines des services publics locaux. Il a reçu le soutien du programme européen Asia urbs, ce qui permettra de financer les actions à entreprendre sur une période de deux ans. Les partenaires signataires du projet sont l'association Eurocités, la ville de Colombo (Sri Lanka), l'association Economie et humanisme et la Communauté urbaine. Le principal réseau de villes asiatiques Citynet, dont Lyon est l'unique membre européen, sera quant à lui partenaire associé. Trois événements programmés en novembre prochain démontrent la capacité de notre métropole à stimuler les rapprochements euro-asiatiques. La tenue à Lyon d'un séminaire euro-asiatique constituera la première manifestation de Proact et coïncidera avec l'accueil du comité exécutif annuel du réseau de villes Citynet et la célébration du quarante-cinquième anniversaire du jumelage entre Lyon et Yokohama.

La Communauté urbaine étant chef de file du projet, le renvoi n° 26 correspond au reversement aux autres partenaires du premier acompte de la subvention perçue de l'Union européenne et à la réaffectation d'une partie de cette recette sur le budget de la direction de la prospective et de la stratégie, pour les dépenses liées au projet. Ces mouvements sont donc équilibrés en dépenses et en recettes pour un montant de 142 622,98 €.

La Communauté urbaine est également chef de file du projet européen de développement de l'entrepreneuriat PIC Equal Pacerel. Les fonds européens perçus à ce titre sont à reverser aux autres partenaires et à réaffecter à la direction des affaires économiques et internationales, service gestionnaire. Par ailleurs, les salaires du personnel communautaire intervenant dans le cadre de ce projet ont été pris en charge par le budget principal et sont à reverser à la direction des ressources humaines. Ces mouvements sont donc équilibrés en dépenses et en recettes pour un montant de 325 773 € (renvoi n° 27).

A la suite d'une action contentieuse, visant à contester l'utilisation de la dénomination de la chaîne de télévision Euronews et le parrainage de bandes-annonces de cette chaîne, un jugement du tribunal administratif de Lyon en date du 8 juin 2004 demande à la Communauté urbaine d'annuler le mandat émis à tort en 1993 au profit de la Socemie (société Euronews opérations) d'un montant de 152 449,02 € ; ce mandat est réémis au nom de la Secemie (société Euronews éditorial), véritable tiers bénéficiaire. Par rapport séparé, présenté par le service juridique, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le principe de ce règlement amiable (renvoi n° 28).

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté urbaine participe au salon du Marché international professionnel de l'immobilier commercial (Mapic), organisé au palais des festivals de Cannes du 17 au 19 novembre 2004. Par ailleurs, le budget dédié à la participation de la Communauté urbaine au salon Mipim 2004 (Marché international des professionnels de l'immobilier), qui s'est tenu à Cannes du 9 au 12 mars 2004, a dépassé celui initialement prévu. Une diminution des subventions Vouloir entreprendre et ENS permettent le financement des dépenses liées à ces deux salons, pour un montant total de 50 982 € (renvoi n° 29).

Par délibération n° 2004-2035 en date du 12 juillet 2004, la Communauté urbaine a décidé d'apporter son soutien au secteur de la mode et a voté le versement d'une subvention de 60 000 € au profit de la Fédération française de l'industrie de la maille et de la bonneterie. Le financement sera assuré par un prélèvement de 18 000 € à partir de la ligne études économiques et par une diminution de 42 000 € de la subvention inscrite pour le salon Lyon Mode City (renvoi n° 30).

Par rapport séparé, il est demandé au Conseil d'approuver la signature d'une convention avec la commune de Curis au Mont d'Or et le versement d'une participation de 20 000 €, relatives à l'aménagement de la zone d'activités de la Morelle à Curis au Mont d'Or (renvoi n° 31).

Le Bureau délibératif doit se prononcer en octobre sur la modification des modalités de financement de l'opération pépinière Tony Garnier qui permettraient d'apurer le bilan de cette opération, pour un montant de 1 372 041,20 €. La reprise des reports de crédits non consommés par les services communautaires permet d'envisager ce financement (renvoi n° 32).

Par délibération n° 2044-2121 en date du 20 septembre 2004, la Communauté urbaine a autorisé le versement d'une subvention de 15 316 € à l'association pour le développement et la promotion des marchés forains du Rhône, destinée à la réalisation du système d'information géographique des marchés et à l'opération de labellisation des marchés. Ce montant étant supérieur à celui prévu au budget primitif, le financement complémentaire, de 5 966 €, s'opérera à partir de la ligne diverses rémunérations d'intermédiaires de la direction des affaires économiques et internationales (renvoi n° 33).

Par décision n° B 2002-0519 en date du 15 avril 2002, la Communauté urbaine a autorisé le versement d'une subvention de 15 134,18 € à la commune de Vaulx en Velin, pour financer une étude relative au plan d'occupation commercial et artisanal (Poca) dans le cadre d'un fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (Fisac). Les crédits seront prélevés sur la ligne diverses rémunérations d'intermédiaires de la direction des affaires économiques et internationales (renvoi n° 34).

Le financement d'un salon, à l'occasion de la création du centre de ressources de la mode sera assuré, à hauteur de 30 000 €, grâce à une diminution des crédits destinés à diverses associations dans le domaine du développement économique (renvoi n° 35).

L'accueil d'étudiants étrangers, dans le cadre de l'opération développer l'innovation-démarche technopolitaine pourra être financé, pour un montant de 25 000 €, grâce à une diminution des crédits destinés à diverses associations dans le domaine du développement économique (renvoi n° 36).

L'objectif principal du projet Etoile est de construire à Lyon un centre national de traitement du cancer par faisceaux d'ions carbonés (hadronthérapie). Par rapport séparé, il est demandé au Conseil d'approuver le versement d'une subvention de 75 000 € à l'université Claude Bernard de Lyon, destinée à financer la dernière phase d'étude du projet Etoile d'hadronthérapie. Le mouvement de crédit nécessaire à l'intérieur de l'opération Cancéropole est présenté au Conseil au renvoi n° 37.

A l'occasion du budget primitif 2004, une prévision de recettes de 1 625 875 € a été inscrite par erreur sur la ligne de remboursement de sommes indûment versées aux URSSAF. Cette somme est transférée sur la ligne destinée à facturer la mise à disposition de personnel à d'autres organismes, dont la prévision a, quant à elle, été sous-estimée. Le renvoi n° 38 retrace les écritures comptables nécessaires à ce réajustement de recettes.

Il convient de diminuer la prévision des recettes qui ne seront pas encaissées d'ici la fin de l'exercice, qu'il s'agisse de recettes de gestion ou bien de recettes liées aux cessions patrimoniales soit :

- 2 880 000 €, liés à des excédents de clôture de ZAC dont les bilans ne sont pas délibérés,
- 200 000 € de produit de location des immeubles,
- 53 000 € de dividendes d'actions,
- 45 000 € correspondant aux recettes des cessions de véhicules prévues par ailleurs,
- 1 400 000 € correspondant aux écritures de cessions d'immobilisations foncières.

Le maintien de l'équilibre budgétaire est permis grâce à une réduction de 5 500 000,00 € du montant des intérêts de la dette et d'un prélèvement de 258 000 € sur les dépenses imprévues de fonctionnement (renvoi n° 39).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal - section de fonctionnement - tableau n° 1

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 1			
compte 606 110 eau et assainissement fonction 822	- 920,95		
compte 606 120 gaz-électricité fonction 822	- 1 773,34		
compte 606 220 carburants fonction 812	- 1 763,42		
compte 606 220 carburants fonction 813	- 244,04		
compte 606 320 fournitures petits équipements fonction 822	- 11 949,32		
compte 613 510 location matériel et outillage fonction 023	- 900,00		
compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90	- 71,64		
compte 623 700 publications fonction 023	- 1 000,00		
compte 623 700 publications fonction 810	- 100,00		
compte 623 800 relations publiques fonction 824	- 4 200,00		
compte 625 700 frais de réceptions fonction 020	- 114,00		

compte 625 700 frais de réceptions fonction 023	- 367,00		
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 510	- 14,10		
compte 671 100 intérêts moratoires et pénalités sur marché fonction 01	13 743,21		
compte 671 100 intérêts moratoires et pénalités sur marché fonction 820	2 010,00		
compte 673 000 titres annulés sur exercice antérieur fonction 01	7 664,60		
renvoi n° 2			
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 510 opération n° 0064 - plan hospitalier HCL	- 571 949,00		
compte 657 350 subventions de fonctionnement aux groupements de collecti- vités fonction 824 opération n° 0753 - Sepal (syndicat d'étude et de programmation de l'agglomération lyonnaise)	46 500,00		
compte 657 210 subventions d'équipement aux SEM fonction 822 opération n° 0192 - parcs de stationnement	84 300,00		
compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 830	17 000,00		

compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 824 opération n° 0216 - Agence d'urbanisme compte 655 300 participation versée au service départemental d'incendie fonction 113	377 000,00 47 149,00		
renvoi n° 3 compte 657 550 fonds de concours aux groupements de collectivités fonction 830 opération n° 0143 - Symalim compte 657 350 subventions de fonctionnement aux groupements de collecti- vités fonction 830 opération n° 0143 - Symalim compte 657 350 subventions de fonctionnement aux groupements de collecti- vités fonction 830 opération n° 0144 - Smiril compte 657 350 subventions de fonctionnement aux groupements de collecti- vités fonction 93 compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 510 opération n° 0064 - plan hospitalier HCL	7 919,00 12 534,00 - 1 082,00 - 3 080,00 - 16 291,00		
renvoi n° 4 compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01 compte 654 000 pertes sur créances irrecouvrables fonction 01	- 35 650,00 35 650,00		

renvoi n° 5 compte 671 800 autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion fonction 01	22 255 306,77	compte 771800 autres produits exceptionnels sur opérations de gestion fonction 01	22 255 306,77
renvoi n° 6 compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01 compte 653 200 frais de mission des élus fonction 021	- 60 000,00 60 000,00		
renvoi n° 7 compte 657 330 subventions de fonctionnement au Département fonction 822 compte 657 110 subventions d'équipement à l'Etat fonction 822	- 12 387,00 12 387,00		
renvoi n° 8 compte 657 110 subventions d'équipement à l'Etat fonction 822 opération n° 0534 - contrat de plan - volet routier compte 657 130 subventions d'équipement au Département fonction 822 opération n° 0033 - programme mixte de voirie compte 657 330 subventions de fonctionnement au Département fonction 822 compte 657 110 subventions d'équipement à l'Etat fonction 822	74 825,62 - 22 033,00 - 46 443,62 - 6 349,00		

renvoi n° 9 compte 606 330 fournitures de voirie fonction 822 compte 671 800 autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion fonction 822 opération n° 0658 - Bron place Curial et avenue Camille Rousset	- 72 000,00 72 000,00		
renvoi n° 10 compte 606 330 fournitures de voirie fonction 822 compte 671 800 autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion fonction 020	- 53 357,15 53 357,15		
renvoi n° 11 compte 671 800 autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion fonction 020 compte 615 210 entretien des terrains fonction 020	- 200 000,00 200 000,00		
renvoi n° 12 compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01 compte 655 800 autres contributions obligatoires fonction 020	- 6 000,00 6 000,00		
renvoi n° 13 compte 617 300 études préalables fonction 824	- 75 000,00		

compte 671 800 autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion fonction 824 opération n° 0567 - Rillieux la Pape-Sermenaz ZI	75 000,00		
renvoi n° 14 compte 657 280 subventions d'équipement aux autres organismes privés fonction 820 opération n° 0055 - Pierre Bénite DSU quartier Haute Roche compte 657 170 subventions d'équipement aux autres établissements publics locaux fonction 824 opération n° 0452 - gestion de proximité dans les DSU	- 12 539,50 12 539,50		
renvoi n° 15 compte 657 280 subventions d'équipement aux autres organismes privés fonction 820 opération n° 0060 - Vaulx en Velin DSU compte 657 350 subventions de fonctionnement aux groupements de collecti- vités fonction 824 opération n° 0274 - DSU quartiers de catégorie n° 2	- 9 150,00 9 150,00		
renvoi n° 16 compte 657 280 subventions d'équipement aux autres organismes privés fonction 72 opération n° 0116 - habitat adapté et surcoût foncier compte 657 140 subventions d'équipement aux Communes fonction 72 opération n° 0116 - habitat adapté et surcoût foncier	- 412 882,76 - 136 714,37		

compte 657 170 subventions d'équipement aux autres établissements publics locaux fonction 72 opération n° 0116 - habitat adapté et surcoût foncier	549 597,13		
renvoi n° 17 compte 657 340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 72 opération n° 0853 - habitat compte 657 130 subventions d'équipement au Département fonction 524 opération n° 0451 - aires d'accueil des gens du voyage	- 5 649,00 5 649,00		
renvoi n° 18 compte 657 340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 72 opération n° 0853 - habitat compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 72 opération n° 0853 - habitat	- 10 000,00 10 000,00		
renvoi n° 19 compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 70 opération n° 0117 - Opah et interventions dans habitat privé compte 657 140 subventions d'équipement aux Communes fonction 524 opération n° 0451 - aires d'accueil des gens du voyage	- 22 478,00 22 478,00		

renvoi n° 20			
compte 657 210 subventions d'équipement aux SEM fonction 824 opération n° 0007 - SERL, ZAC Narcisse Bertholey à Oullins	2 607 944,00		
compte 657 140 subventions d'équipement aux Communes fonction 824 opération n° 0452 - gestion de proximité dans les DSU	- 1 668,96		
compte 657 280 subventions d'équipement aux autres organismes privés fonction 72	- 583 469,09		
compte 657 280 subventions d'équipement aux autres organismes privés fonction 824	- 187 895,68		
compte 657 340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 70 opération n° 0117 - Opah et interventions dans habitat privé	- 65 000,00		
compte 657 340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 72 opération n° 0853 - habitat	- 276,60		
compte 657 370 subventions de fonctionnement aux autres établissements publics locaux fonction 820 opération n° 0452 - gestion de proximité dans les DSU	- 193 077,96		
compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 524 opération n° 0451 - aires d'accueil des gens du voyage	- 2 257,00		
compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 70 opération n° 0117 - Opah et interventions dans habitat privé	- 522,00		

compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 820	- 222 213,14		
compte 657 540 fonds de concours aux Communes fonction 820	- 68 307,58		
compte 617 300 études préalables fonction 824 opération n° 0712 - Fontaines sur Saône DSU La Norechal	- 65 701,55		
compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 524 opération n° 0451 - aires d'accueil des gens du voyage	- 3 193,03		
compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 70 opération n° 0273 - observatoire du logement	- 162 564,85		
compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 72 opération n° 0117 - Opah et interventions dans habitat privé	- 1 049 661,00		
compte 623 100 annonces et insertions fonction 820 opération n° 0273 - observatoire du logement	- 2 135,56		
renvoi n° 21			
compte 657 210 subventions d'équipement aux SEM fonction 824 opération n° 0305 - Lyon 9 quartier de l'Industrie	2 032 365,00		
compte 657 280 subventions d'équipement aux autres organismes privés fonction 820	- 259 471,50		

compte 657 340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 820 compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 824 compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 820 compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 824 opération n° 0052 - Lyon 9° DSU quartier la Duchère	- 278 860,91 - 491 854,82 - 339 177,77 - 663 000,00		
renvoi n° 22 compte 657 210 subventions d'équipement aux SEM fonction 824 opération n° 0416 - Pierre Bénite ZAC du Centre-Ville compte 657 540 fonds de concours aux Communes fonction 820 compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 824	223 652,00 - 47 212,26 - 176 439,74		
renvoi n° 23 compte 657 210 subventions d'équipement aux SEM fonction 824 opération n° 0086 - Vaulx en Velin ZAC du Centre-Ville compte 657 340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 820 compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 020	169 832,00 - 2 224,43 - 167 607,57		

renvoi n° 24 compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 04 compte 624 100 transports de biens fonction 04	74 000,00 - 20 850,00	compte 747 180 autres participations de l'Etat fonction 04	53 150,00
renvoi n° 25 compte 657 340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 90 opération n° 0784 - Interact compte 657 380 subventions de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90 opération n° 0784 - Interact compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération n° 0784 - Interact compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90 opération n° 0784 - Interact compte 625 600 missions fonction 90 opération n° 0784 - Interact	167 872,87 113 386,28 30 855,54 85 594,30 10 307,88	compte 747 700 budgets communautaires et fonds structurels européens fonction 90 opération n° 0784 - Interact	408 016,87
renvoi n° 26 compte 657 340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 04 opération n° 0953 - projet Proact Compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 04 opération n° 0953 - projet Proact	42 453,88 31 464,62	compte 747 700 budgets communautaires et fonds structurels européens fonction 04 opération n° 0953 - projet Proact	142 622,98

compte 625 700 frais de réceptions fonction 04 opération n° 0953 - projet Proact	68 704,48		
renvoi n° 27 compte 657 380 subventions de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90 opération n° 0717 - Pic Equal Pacerel projet européen compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération n° 0717 - Pic Equal Pacerel projet européen compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90 opération n° 0717 - Pic Equal Pacerel projet européen compte 628 780 remboursement de frais à d'autres organismes fonction 90 opération n° 0717 - Pic Equal Pacerel projet européen	37 416,00 110 640 ,00 97 939,00 77 778,00	compte 747 700 budgets communautaires et fonds structurels européens fonction 90 opération n° 0717 - Pic Equal Pacerel projet européen compte 641 900 remboursements sur rémunération du personnel fonction 90	245 995,00 77 778,00
renvoi n° 28 compte 623 100 annonces et insertions fonction 023	152 449,02	compte 773 000 mandats annulés sur exercices antérieurs fonction 023	152 449,02
renvoi n° 29 compte 657 380 subventions de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90 opération n° 0869 - animer les sites technopolitains compte 623 300 foires et expositions fonction 90 opération n° 0866 - promotion et attractivité	- 28 308,00 28 308,00		

compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération n° 0757 - développer l'entrepreneuriat compte 623 300 foires et expositions fonction 90 opération n° 0866 - promotion et attractivité	- 22 674,00 22 674,00		
renvoi n° 30 compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération n° 0862 - mode création compte 617 500 études économiques fonction 90 opération n° 0864 - autres filiales compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération n° 0864 - autres filiales	60 000,00 - 18 000,00 - 42 000,00		
renvoi n° 31 compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 compte 657 140 subventions d'équipement aux Communes fonction 90 opération n° 0870 - animer les réseaux	- 20 000,00 20 000,00		
renvoi n° 32 compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 01	- 1 372 041,20		

compte 657 210 subventions d'équipement aux SEM fonction 90 opération n° 0933 - Novacité pépinière Tony Garnier	1 372 041,20		
renvoi n° 33 compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90 opération n° 0868 - urbanisme commercial compte 657 380 subventions de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90 opération n° 0868 - urbanisme commercial	- 5 966,00 5 966,00		
renvoi n° 34 compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90 opération n° 0868 - urbanisme commercial compte 657 340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 90 opération n° 0868 - urbanisme commercial	- 15 134,18 15 134,18		
renvoi n° 35 compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération n° 0862 - mode création compte 623 300 foires et expositions fonction 90 opération n° 0862 - mode création	- 30 000,00 30 000,00		

renvoi n° 36 compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90 opération n° 0860 - développer l'innovation-démarche technopolitaine	- 25 000,00 25 000,00		
renvoi n° 37 compte 657 480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération n° 0861 - Cancéropôle compte 657 380 subventions de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90 opération n° 0861 - Cancéropôle	- 75 000,00 75 000,00		
renvoi n° 38		compte 645 900 remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance fonction 020 compte 708 480 personnel facturé aux autres organismes fonction 113	- 1 625 875,00 1 625 875,00
renvoi n° 39 compte 661 110 intérêts des emprunts et dettes à long terme fonction 01 compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01	- 5 500 000,00 - 258 000,00	compte 747 800 subventions et participations d'autres organismes fonction 824 compte 752 100 location des immeubles fonction 020 compte 761 000 produits de participations (dividendes) fonction 01	- 2 880 000,00 - 200 000,00 - 53 000,00

		compte 775 100 produits des cessions d'immobilisations fonction 812	- 45 000,00
		compte 775 100 produits des cessions d'immobilisations fonction 824	- 1 400 000,00
		compte 776 100 différences sur réalisations négatives fonction 01	- 1 180 000,00

II - Budget principal - section d'investissement

L'instruction comptable M14 prévoit que les frais d'études, de recherche et de développement sont virés par opération d'ordre budgétaire, à la subdivision intéressée du compte d'immobilisation en cours, lors du lancement des travaux ou directement au compte définitif d'imputation si l'équipement est réalisé.

Une partie des études payées en 2003 peut faire l'objet de ce transfert pour une somme totale de 123 632,15 € (renvoi n° 40).

A la demande de monsieur le trésorier principal, des écritures de régularisations sont à prévoir sur les comptes 203 100 frais d'études et 205 100 logiciels. En l'espèce, il s'agit de mettre en conformité les soldes enregistrés au compte de gestion et ceux identifiés dans les tableaux de l'actif communautaire. Il convient également, pour le compte 205 100, d'apporter des modifications, induites par la transposition au 1er janvier 1997, des comptes de l'instruction M12 en M14. Il s'agit d'écritures pour ordre, équilibrées en dépenses et en recettes. L'écart sur les frais d'études, objet de la correction représente 5,612 M€. Pour les dépenses de logiciels, la décision porte sur la somme de 0,660 M€ et sur le compte d'amortissement correspondant (280 510) pour 0,124 M€ (renvoi n° 41).

Par une convention notifiée le 31 mars 2003, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie apporte son concours financier pour les études relatives au suivi des collectes sélectives et résiduelles, projet Centon. La subvention de 39 000 € peut être encaissée en totalité en 2004 (renvoi n° 42).

Par ailleurs, une recette de 2 M€ a été récemment ouverte, au titre de participations à recevoir dans le cadre des petits aménagements de voirie (PAV), du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise. Compte tenu du montant des inscriptions ouvertes au budget primitif et du déroulement du programme de travaux, il n'est pas envisageable de réaliser cette prévision supplémentaire en fin d'année 2004. L'annulation de ce crédit est assurée par l'ajustement d'une ligne de dépenses, ouverte sur l'opération en attente d'affectation (renvoi n° 43).

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, la Communauté urbaine a approuvé la convention de site de Lyon et son avenant relatifs à la mise en œuvre du programme d'enseignement supérieur et recherche par délibérations en date des 22 janvier 2001 et 4 février 2002. Le 7 juillet 2003, le Conseil a accepté que l'Etat confie à la Collectivité la maîtrise d'ouvrage pour l'opération d'acquisition et de restructuration des locaux du conservatoire national des arts et métiers à Lyon 7° (CNAM). L'élaboration du programme technique de construction est en cours. L'avant-projet définitif n'est pas encore finalisé. Les participations de l'Etat et de la région Rhône-Alpes, ouvertes au budget primitif 2004, au titre des acquisitions foncières ne pourront pas être réalisées sans l'établissement de ces pièces. La prévision des recettes correspondantes doit donc être annulée pour un montant total de 1,013 M€.

La maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation des bâtiments de l'école Rockefeller (études et travaux) à Lyon 8° est également assurée par la Communauté urbaine. Le concours financier de l'Etat pour l'année a été estimé prudemment à 2,294 M€. Les titres émis à ce jour représentent 3,108 M€ ; un appel de fonds supplémentaire reste à recouvrer à l'automne. L'ajustement de la recette correspondante peut donc être proposé à hauteur de 1,013 M€.

Egalement dans le cadre du contrat de plan, des crédits ont fait l'objet d'une inscription, en dépenses comme en recettes, pour le mandat relatif à la construction de l'Institut national de recherche pédagogique à Lyon 7° (INRP) et le premier équipement mobilier de l'institut. Compte tenu de l'avancement de cette opération, il est proposé de réduire de 0,370 M€ la prévision de dépense ouverte et simultanément les recettes initialement programmées sur 2004, à hauteur de 1,370 M€ (renvoi n° 44).

La ville de Vaulx en Velin a confié à la communauté urbaine de Lyon la conduite de travaux relevant de ses compétences, rue Lésire et ses abords, par convention en date du 5 janvier 2004 (éclairage public, cheminement piétonnier, espaces verts, esplanade). La Commune finance l'opération à hauteur de 126 575 €. Le premier acompte représentant 30 % de cette somme peut être appelé dès à présent (37 972,50 €). L'inscription de cette recette est proposée au renvoi n° 45.

La Communauté urbaine engage les travaux de la deuxième tranche de la montée de la Grande Côte à Lyon 1er, confiés par la ville de Lyon par convention en date du 2 juillet 2003. Les aménagements portent sur l'installation de l'éclairage public et les espaces verts. La dépense correspondante, pour l'exercice en cours, est à prévoir sur le chapitre 458 192 pour un montant de 250 000 €. Le concours financier de la Commune, arrêté à la somme de 335 000 €, peut également faire l'objet d'un premier appel de fonds à hauteur de 167 500 € (renvoi n° 46).

Un certain nombre de propositions d'ajustement concerne des lignes de recettes, pour les motifs ci-après détaillés (renvoi n° 47) :

- annulation totale de la recette ouverte dans le cadre du mandat de travaux Saint Priest DSU Bel-Air rue Henri Barbusse, soit : - 716 511 € dont l'encaissement est décalé sur 2005 (chapitre 458 253),
- diminution de la prévision correspondant au mandat de la place Boileau à Rillieux la Pape soit : - 22 867 € (chapitre 458 225),
- mise à niveau de l'inscription de recette avec le réalisé pour le mandat Champlong à Saint Genis Laval, soit : - 7 566,05 € (chapitre 458 229) : l'ensemble des recettes attendues a fait l'objet d'émissions de titres,
- inscription dans le cadre de la requalification des espaces extérieurs du DSU Parilly-avenue du Bois à Bron, du concours financier de la région Rhône Alpes attribué par arrêté en date du 30 octobre 2002 (acompte de 58 000 €) et de l'Europe au titre du fonds européen de développement régional (Feder) pour 28 682,91 € (arrêté du 30 avril 2004),
- ouverture de lignes pour l'encaissement de subventions européennes Feder pour les DSU de Rillieux la Pape ville nouvelle square Alexandre Dumas (51 751,08 € - arrêté du 12 juin 2002) et Vénissieux placette Michelet (117 859,23 € - arrêté du 14 octobre 2003),
- inscriptions des recettes liées à des travaux pour le compte de tiers, pour un total de 898 378,73 €. Il s'agit pour certaines opérations d'encaisser le reliquat des participations attendues avant de procéder au solde des mandats correspondants. 342 727,90 € sont ouverts pour les participations de la ville de Lyon aux travaux complémentaires prévus dans l'avenant n° 2 du 29 mars 2001 à la convention du 18 juin 1998 pour l'aménagement de la première tranche du parc de Gerland à Lyon 7°.

Les versements d'avances de trésorerie prévus initialement dans le cadre de l'aménagement du quartier de l'Industrie à Lyon 9° n'auront pas lieu ; les mandats n'ont pas été finalisés pour cette opération. Une prévision de 3 542 520,75 € peut être annulée, sur le compte 2 381 avances et acomptes versés à mandataire, en dépenses comme en recettes. Sur l'opération en attente d'affectation, une proposition identique est présentée pour diminuer de 4 M€ les inscriptions ouvertes sur ce même compte (renvoi n° 48).

Au renvoi n° 49, sont présentés des transferts de prévisions de dépenses, entre les comptes d'immobilisations 20, 21 et 23 et les chapitres 458 pour les travaux confiés en mandat. Ces décisions modificatives ne modifient pas les crédits ouverts pour chaque direction concernée.

Le renvoi n° 50 détaille des mouvements de régularisations comptables pour des mandats et des titres émis sur les exercices antérieurs, à annuler et éventuellement à réémettre sur l'exercice 2004. Est prévue notamment l'annulation de titres de recettes émis en 1999 et 2001 à l'encontre de l'Etat, relatifs à la l'aménagement de la place Pranard à Villeurbanne et non recouverts pour un montant de 152 449,03 €.

La Communauté urbaine reverse aux Communes un huitième du produit de la taxe locale d'équipement. L'estimation de la dépense correspondante, ouverte au budget primitif à hauteur de 1 435 140 € ne couvre pas le montant des restitutions calculées pour l'exercice 2004. Une inscription complémentaire est proposée pour 85 000 €. Elle est financée à partir du crédit disponible pour le remboursement du capital de la dette (compte 164) (renvoi n° 51).

En complément des écritures présentées pour l'ajustement des recettes fiscales qui conduisent à améliorer de 8 M€ l'autofinancement, une diminution de la prévision de la réalisation de nouveaux emprunts pour un montant identique est possible. Par ailleurs, une diminution supplémentaire de 18 M€ peut être envisagée sur la dette. En effet, malgré une affectation de plus de 50 % de l'enveloppe réservée au financement des nouvelles opérations de la programmation pluriannuelle d'investissements en cours d'année, la prévision de consommation des crédits permet de diminuer, d'ici la fin de l'exercice, le programme d'emprunt à long terme, ce qui porte l'inscription restante à 121 M€ (renvoi n° 52).

L'ensemble des mouvements présentés pour la section d'investissements y compris les mouvements interbudgétaires et intersections aboutit à diminuer la prévision de 10,138 M€. L'inscription pour l'autofinancement est portée à 117,79 M€.

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal 2004 - section d'investissement - tableau n° 2

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 40			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	+ 14 036,94	compte 203 100 frais d'études fonction 824	+ 14 036,94
compte 231 580 travaux sur bâtiments industriels fonction 812	+ 33 051,58	compte 203 100 frais d'études fonction 812	+ 33 051,58
compte 231 582 ruisseaux fonction 811	+ 34 392,83	compte 203 100 frais d'études fonction 811	+ 34 392,83
compte 218 300 matériel de bureau et informatique fonction 020	+ 25 498,72	compte 203 100 frais d'études fonction 020	+ 25 498,72
compte 205 100 logiciels fonction 822	+ 16 652,08	compte 203 100 frais d'études fonction 822	+ 16 652,08

renvoi n° 41			
compte 280 510 amortissement des logiciels fonction 01	+ 123 841,01	compte 205 100 logiciel fonction 01	+ 123 841,01
compte 205 100 logiciel fonction 01	+ 660 407,78	compte 102 100 dotation fonction 01	+ 660 407,78
compte 102 100 dotation fonction 01	+ 5 611 710,43	compte 203 100 frais d'études fonction 01	+ 5 611 710,43

renvoi n° 42 compte 211 200 terrains de voirie fonction 822 opération n° 0569 en attente d'affectation	+ 39 000,00	compte 131 100 subvention d'Etat et établissements nationaux fonction 020	+ 39 000,00
renvoi n° 43 compte 231 510 fonction 822 opération n° 0569 en attente d'affectation	- 2 000 000,00	compte 132 600 subvention autres établissements publics locaux fonction 822	- 2 000 000,00
renvoi n° 44 compte 458 151 Lyon 7° INRP fonction 23 compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération n° 0569 en attente d'affectation	 - 370 000,00 - 1 000 000,00	compte 458 232 Lyon 7° implantation du Conservatoire national des arts et métiers fonction 23 compte 458 261 Lyon 8° école d'infirmières Rockefeller - mise en conformité du bâtiment fonction 23 compte 458 251 Lyon 7° INRP fonction 23	- 1 013 000,00 + 1 013 000,00 - 1 370 000,00
renvoi n° 45 compte 231 510 travaux de voirie opération n° 0569 opération en attente d'affectation fonction 822	+ 37 972,50	compte 458 213 rec.trvx.compte de tiers Vaulx en Velin rue Lésiré espaces extérieurs fonction 824	+ 37 972,50
renvoi n°46 compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 compte 458 192 dép.trvx.tiers Lyon 1er montée de la Grande Côte. 2° tranche fonction 824	- 82 500,00 + 250 000,00	compte 458 292 rec.trvx. tiers Lyon 1er montée de la Grande Côte. 2° tranche fonction 824	+ 167 500,00

renvoi n° 47 compte 231 510 travaux de voirie fonction 824		compte 458 253 rec.trvx compte de tiers Saint Priest Bel-Air fonction 824	- 716 511,00
		compte 132 200 subvention des régions fonction 824	+ 58 000,00
		compte 132 700 subventions communautaires et fonds structurels comptes de capitaux fonction 824	+ 167 860,17
		- 30 433,05	
		compte 458 225 rec.tiers DSU place Boileau Rillieux la Pape fonction 824	- 22 867,00
		compte 458 229 rec.tiers DSU le Champlong Saint Genis Laval fonction 824	- 7 566,05
		compte 458 220 rec.trvx.compte Vénissieux centre commercial Monmousseau fonction 824	+ 65 315,00
		compte 458 240 rec.trvx.tiers Bron centre commercial Plein Ciel fonction 824	+ 35 321,66
		compte 458 246 rec.trvx.tiers Parilly - arrière UC1/UC8 fonction 824	+ 193 914,58
		compte 458 247 rec.trvx.tiers Bron-Parilly - espace UC2/UC5 fonction 824	+ 21.645,76
		compte 458 279 rec.trvx tiers Vaulx en Velin Sauveteurs-Cervelière 3° tranche fonction 824	+ 134 672,13

compte 231 510 travaux de voirie opération n° 0569 en attente d'affectation fonction 822	+ 30 433,05	compte 458 297 rec.trvx.tiers Vaulx en Velin les Grolières 3° tranche	+ 39 781,70
compte 211 200 terrains de voirie opération n° 0569 en attente d'affectation fonction 822	+ 65 000,00	compte 132 700 subvention communautaire et fonds structurels fonction 824	+ 30 433,05
compte 211 200 terrains de voirie opération n° 0569 en attente d'affectation fonction 822	+ 342 727,90	compte 458 296 rec.tiers Pierre Bénite halte-garderie équipements mobiles fonction 824	+ 65 000,00
compte 211 200 terrains de voirie opération n° 0569 en attente d'affectation fonction 822		compte 458 233 rec.trvx.tiers Lyon 7° parc de Gerland fonction 824	+ 342 727,90
renvoi n° 48			
compte 238 100 avances et acomptes versés à mandataires fonction 824	- 3 542 520,73	compte 238 100 avances et acomptes versés à mandataires fonction 824	- 3 542 520,73
compte 238 100 avances et acomptes versés à mandataires fonction 824 opération n° 0569 en attente d'affectation	- 4 000 000,00	compte 238 100 avances et acomptes versés à mandataires fonction 824 opération n° 0569 en attente d'affectation	- 4 000 000,00
renvoi n° 49			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 28 602,00		
compte 458 163 dép.trvx Ecully place de la Libération fonction 823	+ 28 602,00		

compte 231 510 travaux de voirie fonction 822	- 16 932,53		
compte 458 154 dép. trvx. tiers Vaulx en Velin 2° tranche site propre fonction 821	+ 16 932,53		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 600 000,00		
compte 458 153 dép.trvx tiers Saint Priest-Bel-Air fonction 824	+ 500 000,00		
compte 458 174 dép.trvx tiers Bron UC6-Galaxie fonction 824	+ 160 000,00		
compte 458 140 dép.trvx tiers Bron-centre commercial Plein Ciel fonction 824	- 60 000,00		
compte 203 300 frais d'insertion fonction 824	- 1 256,00		
compte 458 114 dép trvx tiers Vaulx en Velin éclairage rue Anatole France fonction 824	+ 1 256,00		
renvoi n° 50			
compte 132 800 autres subventions d'équipement non transférables fonction 822	+ 4 637,50	compte 132 800 autres subventions d'équipement non transférables fonction 822	+ 4 637,50
compte 458 200 compte de tiers acquisitions foncières avec préfinancement fonction 824	+ 199,96	compte 458 100 compte de tiers acquisitions foncières avec préfinancement fonction 824	+ 199,96
compte 231 510 travaux de voirie opération n° 0569 opération en attente d'affectation fonction 822	+ 2 216,41	compte 231 520 travaux de signalisation lumineuse fonction 821	+ 2 216,41
compte 132 700 subventions communautaires et fonds structurels comptes de capitaux fonction 824	+ 57 123,72	compte 458 273 rec.trvx. tiers Lyon 8° place des commerces Mermoz fonction 824	+ 57 123,72
compte 132 400 subvention des Communes fonction 824	+ 270 124,15	compte 458 293 rec.trvx tiers Lyon 5° place Saint Irénée SDUC fonction 824	+ 270 124,15

compte 211 100 terrains nus opération n° 0569 opération en attente d'affectation fonction 822	+ 193 424,25	compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	+ 193 424,25
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 152 449,03		
compte 132 100 subvention Etat et établissements nationaux fonction 824	+ 152 449,03		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 27 520,73		
compte 458 222 dép.tiers Pierre Bénite place du Commerce fonction 824	+ 27 520,73		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 5 030,78		
compte 458 297 rec.trvx tiers Vaulx en Velin les Grolières - 3° tranche fonction 824	+ 5 030,78		
compte 211 200 terrains de voirie opération n° 0569 en attente d'affectation fonction 822	+ 96 408,29	compte 458 177 dép.trvx tiers Lyon 9° projet urbain du plateau de la Duchère fonction 824	+ 96 408,29
renvoi n° 51			
compte 164 emprunts auprès des établissements de crédit fonction 01	- 85 000,00		
compte 102 230 TLE fonction 01 opération n° 0276	+ 85 000,00		
renvoi n° 52			
compte 231 510 fonction 822 opération n° 0569 en attente d'affectation	- 18 000 000,00	compte 164 emprunts auprès des établissements de crédit fonction 01	- 18 000 000,00

III - Budget principal - mouvements intersections

Les dépenses d'études réalisées en 2003 qui ne feront pas l'objet d'une écriture d'immobilisation présentée dans le point budget principal - section d'investissements, doivent être amorties sur une période de cinq années. La prévision correspondante, déjà ouverte au budget primitif pour constater l'annuité 2004, est à ajuster. Quelques corrections de prévision sont également opérées sur d'autres comptes d'amortissement, pour les biens renouvelables et des immeubles productifs de revenus compte tenu des résultats du compte administratif. Les mouvements pour ordre correspondants représentent 805 106,34 €. Ils ont pour conséquence une diminution de l'autofinancement du même montant (renvoi n° 53).

En 1997, l'Etat a confié à la Communauté urbaine la maîtrise d'ouvrage de l'école normale supérieure des lettres et des sciences humaines à Lyon 7° (ENS). Les bâtiments ont fait l'objet d'une remise d'ouvrages, par procès-verbal établi le 20 mars 2002. A la fin de l'exercice 2003, des écritures pour ordre relatives à une pré clôture du mandat de travaux ont été effectuées : il s'agissait de constater la participation de la Collectivité à cette opération. La subvention à constater s'établissait à 11,44 M€ compte tenu des mouvements enregistrés sur le compte de tiers correspondant, à la fin de l'année 2003 (458 115-458 215). La mise en place de crédits complémentaires pour effectuer les derniers règlements et recouvrer la dernière recette (remboursement du trop versé pour les frais d'assurances) en 2004 est proposée pour respectivement 0,005 M€ et 0,010 M€. La clôture comptable du mandat de travaux pourra être définitive après l'émission pour ordre, d'un titre sur le compte 458 215 et d'un mandat sur le compte 674 100, estimés à 0,058 M€. Ces décisions modificatives sont détaillées (renvoi n° 54).

La clôture comptable de onze autres mandats de travaux peut être envisagée : les aménagements sont achevés, l'ensemble des dépenses et des recettes a été constaté sur les chapitres 458 correspondants, les équipements ont fait l'objet d'une remise d'ouvrage aux tiers-bénéficiaires. Le principe d'équilibre de ces chapitres tant en dépenses qu'en recettes, imposé par l'instruction comptable M14, implique d'effectuer des écritures complémentaires pour ordre, présentées dans le renvoi n° 55. Pour certaines opérations, il s'agit de constater une subvention en nature qui traduit l'apport financier apporté par la Communauté, pour ces aménagements. Cet apport ressort pour les mandats présentés à la somme totale de 1241 006,88 €. Le financement de cette dépense, portée à la section de fonctionnement, est rendu possible par la diminution de l'autofinancement à même hauteur.

La Communauté urbaine réalise un échange foncier avec la société Sofra pour régulariser une situation foncière ancienne, liée aux travaux d'élargissement de la rue Joliot Curie à Lyon 5° (décision du Bureau du 29 septembre 2003). La valeur vénale de la parcelle reçue s'élève à 5 000 € ; le terrain est remis sur la base de sa valeur historique, soit 12 000 €. Une soulte de 7 000 € est donc à encaisser (renvoi n° 56).

Le conseil de Communauté a accepté le principe du transfert des parcs de stationnement de la ville de Lyon (Berthelot, Cordeliers, Halles, Rozier, palais des sports de Gerland et Cité internationale) à son profit au 1er avril 2001, régularisant ainsi une compétence dévolue à la Collectivité (délibération n° 2001-6328 en date du 26 février 2001). Les volumes immobiliers reçus représentent 9 185 053,29 €. En contrepartie, la Communauté urbaine remet à la Ville divers tenements fonciers pour un montant équivalent. Une plus-value de 940 553,34 € peut être constatée puisque les biens cédés ont été acquis à l'origine pour un prix de 8 244 499,95 € (renvoi n° 57).

Par voie d'échange, la Communauté urbaine devient propriétaire d'une parcelle de terrain entre la rue de l'Aviation et le chemin du Lortaret à Saint Priest, dans le cadre de la prolongation de la coulée verte du parc technologique de la Porte des Alpes. Elle cède à monsieur Chardonner un terrain de même superficie, lieu-dit Petit Bois et Déserte Sud à Saint Priest. La transaction est réalisée sur la base d'une valeur de 19 890 €. La sortie du patrimoine communautaire équivaut à la somme de 20 172,92 €, ce qui génère une moins-value de 282,92 € (renvoi n° 58).

Le dernier échange présenté concerne des biens situés lieu-dit Mollon-Charet et rue de l'Egalité à Saint Genis Laval. Il est induit par la réalisation du boulevard urbain ouest. Les emprises foncières, objet de cette transaction, sont de valeur équivalente, soit 1 337,85 €. Compte tenu de la valeur comptable des biens cédés à la société Urba Concept (1 305,25 €), l'inscription des écritures d'ordre pour une plus-value de 32,60 € est également prévue (renvoi n° 59).

En 2001, le conseil de Communauté a approuvé la cession d'une parcelle de terrain située rue de Trèves Pâques à Collonges au Mont d'Or, à la société Groupe France Terre pour le lancement d'un programme de logements. La vente est consentie au prix de 137 403,18 €. La valeur d'origine du bien vendu s'élève à 4 869,28 €. Une plus-value de 132 533,90 € est réalisée sur cette transaction (renvoi n° 60).

Un réajustement des prévisions de dépenses et de recettes liées aux plus et moins-values constatées lors des cessions patrimoniales est nécessaire :

- diminution de 430 000 € de la ligne différences sur réalisations positives et augmentation pour le même montant de la ligne destinée aux sorties patrimoniales des autres terrains,
- diminution de 1 180 000 € de la ligne différences sur réalisations négatives et augmentation pour le même montant de la ligne dépenses imprévues d'investissements (renvoi n° 61).

Les mouvements du renvoi n° 62 correspondent aux écritures de cession et de sortie patrimoniale des véhicules de la direction de la propreté, pour les exercices 2003 et 2004. Il s'agit de véhicules lourds de collecte, de véhicules lourds de nettoyage et de véhicules légers, vendus aux enchères. L'équilibre de ces écritures permet d'abonder les dépenses imprévues d'investissements à hauteur de 61 274,93 €.

L'inscription au budget des montants de fiscalité perçus au titre des rôles supplémentaires, soit 7 930 000 €, permet une augmentation de l'autofinancement de 8 000 000 € et une diminution de l'emprunt pour le même montant. Les écritures comptables correspondantes sont décrites dans le renvoi n° 63.

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal - mouvements intersections - tableau n° 3

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 53			
		compte 280 310 amortissements des frais d'études fonction 01	+ 8 748,86
		compte 280 510 amortissements des logiciels	+ 347 865,67
		compte 281 830 amortissements du matériel de bureau et informatique	+ 91 067,68
		compte 281 840 amortissements du mobilier	+ 21 683,63
		compte 281 320 amortissements des immeubles du domaine privé fonction 020	+ 243 914,79
		compte 281 578 amortissements du matériel et d'outillage de voirie fonction 813	+ 91 825,71
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 805 106,34	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 805 106,34
compte 681 100 dotations aux amortissements immobilisations incorporelles et corporelles fonction 01	+ 805 106,34		
renvoi n° 54			
compte 458 115 dépenses travaux pour compte de tiers Lyon 7° ENS construction fonction 23	+ 5 230,00	compte 458 115 dépenses travaux pour le compte de tiers Lyon 7° ENS construction fonction 23	+ 10 486,54

compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération n° 0569 - en attente d'affectation	+ 5 256,54	compte 458 215 recettes travaux pour le compte de tiers Lyon 7° ENS construction fonction 23	+ 57 700,00
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 57 700,00	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 57 700,00
compte 674 100 subvention d'équipement en nature fonction 23	+ 57 700,00		
renvoi n° 55			
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 119.830,29	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 119 830,29
compte 674 100 subvention d'équipement en nature fonction 824	+ 119 830,29	compte 458 248 rec.trvx.tiers Fontaines sur Saône la Norechal 1 fonction 0824	+ 119 830,29
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 0,02	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 0,02
compte 674 100 subvention d'équipement en nature fonction 823	+ 0,02	compte 458 216 rec. trvx. places Roger Salengro et des Quatre Chemins Saint Fons fonction 823	+ 0,02
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 168 636,52	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 168 636,52
compte 674 100 subvention d'équipement en nature fonction 824	+ 168 636,52	compte 458 223 rec. trvx. tiers Ville nouvelle quartier Velette 2 - Rillieux la Pape fonction 824	+ 168 636,52
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 532 367,05	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 532 367,05
compte 674 100 subvention d'équipement en nature fonction 0824	+ 532 367,05	compte 458 255 rec. trvx. tiers Ville nouvelle quartier Velette 1 - Rillieux la Pape fonction 824	+ 532 367,05

compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 230 123,63	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 230 123,63
compte 674 100 subvention d'équipement en nature fonction 824	+ 230 123,63	compte 458 260 rec. tiers Oullins place de la Conven- tion fonction 824	+ 230 123,63
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 129 366,56	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 129 366,56
compte 674 100 subvention d'équipement en nature fonction 822	+ 129 366,56	compte 458 266 rec. trvx tiers tramway éclairage public avenues Berthelot-Jean Jaurès fonction 822	+ 129 366,56
compte 458 264 rec. trvx tiers Lyon 2° place Bellecour fonction 823	+ 344 734,93	compte 132 400 subventions des Communes fonction 823	+ 344 734,93
compte 458 208 rec. trvx. tiers place Ferber Lyon 9° fonction 824	+ 0,01	compte 132 400 subventions des Communes fonction 824	+ 0,01
compte 458 243 rec. trvx. tiers Oullins rue d'Orsel fonction 823	+ 93 665,20	compte 132 400 subventions des Communes fonction 823	+ 93 665,20
compte 458 242 rec. trvx. tiers Vénissieux places Sublet et Barbusse fonction 823	+ 20 935,19	compte 132 400 subventions des Communes fonction 823	+ 20 935,19
compte 458 294 rec. trvx tiers quartier Moncey fonction 824	+ 363 338,36	compte 132 400 subventions des Communes fonction 824	+ 363 338,36
compte 458 268 rec. trvx tramway-espace Vivier Merle fonction 824	+ 659 196,34	compte 132 400 subventions des Communes fonction 824	+ 659 196,34
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	-60 682,81	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	-60 682,81
compte 674 100 subvention d'équipement en nature fonction 824	+ 60 682,81	compte 458 282 rec. trv. tiers Vénissieux-Monmousseau fonction 824	+ 60 682,81
renvoi n° 56			
compte 211 200 terrains de voirie fonction 822	+ 5 000,00	compte 778 100 valeur des immobilisations acquises par voie d'échange fonction 824	+ 5 000,00

compte 675 100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 820	+ 12 000,00	compte 211 800 autres terrains fonction 820	+ 12 000,00
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	+ 7 000,00	compte 778 100 valeur des immobilisations acquises par voie d'échange fonction 824	+ 7 000,00
renvoi n° 57			
compte 211 200 terrains de voirie fonction 822	+ 9 185 053,29	compte 778 100 valeur des immobilisations acquises par voie d'échange fonction 822	+ 9 185 053,29
compte 675 100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 820	+ 8 244 499,95	compte 211 800 autres terrains fonction 820	+ 8 244 499,95
compte 676 100 différences sur réalisations positives fonction 01	+ 940 553,34	compte 192 000 réalisations postérieures au 1er janvier 1997 fonction 01	+ 940 553,34
renvoi n° 58			
compte 211 100 terrains nus fonction 824	+ 19 890,00	compte 778 100 valeur des immobilisations acquises par voie d'échange fonction 824	+ 19 890,00
compte 675 100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 820	+ 20 172,92	compte 211 800 autres terrains fonction 820	+ 20 172,92
compte 192 000 réalisations postérieures au 1er janvier 1997 fonction 01	+ 282,92	compte 776 100 différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat fonction 01	+ 282,92
renvoi n° 59			
compte 211 200 terrains de voirie fonction 822	+ 1 337,85	compte 778 100 valeur des immobilisations acquises par voie d'échange fonction 822	+ 1 337,85
compte 675100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 822	+ 1 305,25	compte 211200 terrains de voirie fonction 822	+ 1 305,25

compte 676 100 différences sur réalisations positives fonction 01	+ 32,60	compte 192 000 réalisations postérieures au 1er janvier 1997 fonction 01	+ 32,60
renvoi n° 60			
compte 675 100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 824	+ 4 869,28	compte 211 300 terrains aménagés autres que voirie fonction 824	+ 4 869,28
compte 676 100 différences sur réalisations positives fonction 01	+132 533,90	compte 192 000 réalisations postérieures au 1er janvier 1997 fonction 01	+ 132 533,90
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	+ 137 403,18	compte 775 100 produits des cessions d'immobilisations fonction 824	+ 137 403,18
renvoi n° 61			
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	1 180 000,00	compte 192 000 différences sur réalisations positives fonction 01	- 430 000,00
compte 192 000 différences sur réalisations négatives fonction 01	- 1 180 000,00	compte 211 800 autres terrains fonction 824	430 000,00
renvoi n° 62			
compte 675 100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 812 opération n° 0900 001 - poids lourds collecte	479 329,10	compte 215 712 véhicules de la propreté fonction 812 opération n° 0900 001 - poids lourds collecte	479 329,10
		compte 775 100 produits des cessions d'immobilisations fonction 812 opération n° 0900 001 - poids lourds collecte	19 500,00
compte 675 100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 813 opération n° 0900 002 - poids lourds nettoieement	107 556,09	compte 215 712 véhicules de la propreté fonction 813 opération n° 0900 002 - poids lourds nettoieement	107 556,09

		compte 775 100 produits des cessions d'immobilisations fonction 813 opération n° 0900 001 - poids lourds nettoiemment	23 000,00
compte 675 100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 020 opération n° 0115 - véhicules légers	386 660,37	compte 218 200 véhicules légers fonction 020 opération n° 0115 - véhicules légers	386 660,37
		compte 775 100 produits des cessions d'immobilisations fonction 020 opération n° 0115 - véhicules légers	18 774,93
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	61 274,93		
compte 676 100 différences sur réalisations positives fonction 01	15 658,14	compte 192 000 différences sur réalisations positives fonction 01	15 658,14
compte 192 000 différences sur réalisations négatives fonction 01	927 928,77	compte 776 100 différences sur réalisations négatives fonction 01	927 928,77
renvoi n° 63			
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	8 000 000,00	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	8 000 000,00
		compte 164 emprunts auprès des établissements de crédits fonction 01	- 8 000 000,00
		compte 731 120 fiscalité directe - taxe foncière sur les propriétés bâties fonction 01	70 000,00
		compte 731 140 fiscalité directe - taxe professionnelle fonction 01	3 500 000,00
		compte 732 100 attribution de compensation (reçues) fonction 01	1 400 000,00
		compte 733 100 taxe d'enlèvement des ordures ménagères fonction 812	80 000,00

		compte 748 330 Etat - compensation au titre de la taxe professionnelle fonction 01	2 950 000,00
--	--	---	--------------

IV - budget principal et budget annexe de l'assainissement - mouvements interbudgétaires

Les travaux effectués pour recueillir les eaux pluviales dans le cadre des opérations de déplacement urbain, de la politique de la ville ou de l'urbanisme sont financés par le budget principal. Il s'agit de verser une subvention de fonctionnement du budget principal au budget de l'assainissement, de comptabiliser le paiement desdits travaux au budget annexe. Plusieurs interventions sont programmées. Elles supposent le versement d'une participation de 838 205 € qui concernent les aménagements suivants (renvoi n° 64) :

- Caluire RPZI Périca (opération n° 0892) pour 75 000 €,
- Craponne voie romaine (opération n° 0378) pour 110 000 €,
- Décines Charpieu rue Raspail (opération n° 0388) pour 14 500 €,
- Lyon 1er pentes de la Croix-Rousse, secteur Griffon (opération n° 0720) pour 6 100 €,
- Lyon 3° rue Etienne Richerand (opération n° 0524) pour 21 000 €,
- Lyon 3° rue Turenne-Villeroy (opération n° 0922) pour 40 000 €,
- Lyon 3° rue de la Villette (opération n° 0887) pour 20 000 €,
- Lyon 3° Part-Dieu Presqu'île mode de déplacements doux (opération n° 0935) pour 88 000 €,
- Lyon 5° boulevard des Castors (opération n° 0296) pour 51 000 €,
- Lyon 5° rue de la Garenne (opération n° 0575) pour 23 000 €,
- Lyon 5° et 9° Vaise-Terreux déplacements doux (opération n° 0936) pour 134 000 €,
- Lyon 8° rue Paul Santy (opération n° 0815) pour 24 000 €,
- Rillieux la Pape centre commercial Boileau (opération n° 0726) pour 21 882 €,
- Rochetaillée sur Saône place de l'école publique (opération n° 0666) pour 43 000 €,
- Vaulx en Velin DSU Mas du Taureau-Lésire (opération n° 0617) pour 16 723 €,
- voirie de proximité - opérations globalisées (opérations n° 0582 et 0707) pour 150 000 €.

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal et budget annexe de l'assainissement - mouvements interbudgétaires - tableau n° 4

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 64			
budget principal			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 fonction 822 fonction 90	- 393 705,00 - 369 500,00 - 75 000,00		
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 838 205,00	compte 02 100 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 838 205,00
compte 657 150 subvention d'équipement aux groupements de collectivités fonction 811	+ 838 205,00		
budget de l'assainissement			
compte 238 510 travaux de voirie fonction 222	+ 838 205,00	compte 131 500 subvention d'équipement des groupements des Collectivités fonction 222	+ 838 205,00

V - Budget principal et budget annexe du restaurant - mouvements interbudgétaires

Un four à cuisson rapide pour le self du restaurant est en panne. Le choix de sa réparation a été abandonné compte tenu de l'ancienneté de l'appareil et du devis établi (10 815 €). Pour assurer un meilleur mode de production des repas chauds et dans un souci permanent de sécurité alimentaire, l'achat d'un nouveau four a été décidé. L'investissement représente 21 000 € TTC. Il suppose un financement du budget principal, au travers d'une subvention de fonctionnement (renvoi n° 65).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal et budget annexe du restaurant - mouvements interbudgétaires - tableau n° 5

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 65			
budget principal			
compte 211 200 terrains de voirie fonction 822 opération n° 0569 en attente d'affectation	- 21 000,00		
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 21 000,00	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 21 000,00
compte 657 150 subvention d'équipement aux groupements de Communes fonction 01	+ 21 000,00		
budget du restaurant :			
compte 215 830 autres matériels techniques fonction 020	+ 21 000,00	compte 131 500 subvention des groupements de Collectivités fonction 01	+21 000,00

VI - Budget principal et budgets annexes de l'assainissement et des eaux - mouvements interbudgétaires

Les budgets annexes de l'assainissement et des eaux participent aux charges de structure supportées par le budget principal, sur la base des dépenses constatées au compte administratif. Les montants prévus au budget primitif 2004, au titre de la participation 2003 sont inférieurs aux coûts réels constatés. Il convient de réajuster la prévision à hauteur de 159 946 € pour le budget des eaux et 26 086 € pour le budget de l'assainissement (renvoi n° 66).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal et budgets annexes de l'assainissement et des eaux - mouvements interbudgétaires - tableau n° 6

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 66			
budget principal			
compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01	177 032,00	compte 708 720 remboursement de frais par budgets annexes fonction 01	177 032,00

budget de l'assainissement			
compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 111	- 26 086,00		
compte 658 800 charges diverses de gestion courante fonction 111	26 086,00		
budget des eaux			
compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 222	- 159 946,00		
compte 658 800 charges diverses de gestion courante fonction 222	159 946,00		

VII - Budget annexe des eaux - section d'investissement

Un trop-perçu de 147 307,84 € a été encaissé sur les participations reçues du syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise pour le financement des travaux sur les réseaux d'eau potable consécutif à la réalisation du tramway. L'annulation de titres émis en 2001 et 2002 à effectuer pour ce montant total se fait par l'inscription d'une dépense correspondante, financée à partir d'une ligne pour travaux et présentée au renvoi n° 67.

La Communauté urbaine a acquis des matériels informatiques en 2002. Ces biens sont la propriété de la Collectivité, pour son usage propre. Les dépenses réalisées ouvrent droit à la récupération du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) calculé à la somme de 11 912,12 €. Cette nouvelle recette fait l'objet d'une inscription présentée au renvoi n° 68. Sa contrepartie est affectée à la ligne de sûreté budgétaire.

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget annexe des eaux - section investissement - tableau n° 7

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 67			
compte 238 511 construction des réseaux fonction 111	- 147 370,84		
compte 131 800 autres subventions d'équipement fonction 111	+ 147 370,84		
renvoi n° 68			
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 111	+ 11 912,12	compte 102 220 FCTVA fonction 111	+ 11 912,12

VIII - Budgets annexes des eaux et de l'assainissement - refinancement de la dette

Le 20 septembre dernier, le conseil de Communauté s'est prononcé favorablement pour le remboursement anticipé de prêts à taux élevés, contractés pour ces deux budgets, auprès de la caisse des dépôts et consignations et leur refinancement auprès d'autres emprunteurs à des conditions plus favorables.

Ces opérations sont soumises au versement d'une indemnité de 27 099,06 € (13 462,23 € pour le budget des eaux et 12 850,78 € pour le budget de l'assainissement). Cette indemnité fera l'objet d'un étalement comptable, sur la durée des nouveaux emprunts. Le capital remboursé représente au total 907 139,61 € dont 464 109,52 € pour le budget des eaux et 443 030,09 € pour celui de l'assainissement. L'ensemble des écritures réelles et pour ordre est présenté au renvoi n° 69.

Les prévisions ouvertes pour les intérêts courus non échus 2004, pour ces deux budgets, sont à ajuster pour tenir compte des nouveaux emprunts contractés. 457 878 € supplémentaires sont à inscrire pour le budget des eaux, 28 450 € pour le budget de l'assainissement. Ces provisions complémentaires supposent une diminution de l'autofinancement pour les mêmes montants (renvoi n° 70).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budgets annexes des eaux et de l'assainissement - tableau n° 8

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 69			
budget de l'eau			
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 111	+ 464 109,52	compte 166 000 refinancement de la dette fonction 111	+ 477 571,75
compte 668 000 autres charges financières fonction 111	+ 13 462,23	compte 164 110 emprunt en euros fonction 111	+ 13 462,23
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 111	+ 13 462,23	compte 796 000 transferts de charges financières fonction 111	+ 13 462,23
compte 481 100 charges différées fonction 111	+ 13 462,23		
budget de l'assainissement			
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 222	+ 443 030,09	compte 166 000 refinancement de la dette fonction 222	+ 455 880,87
compte 668 000 autres charges financières fonction 222	+ 12 850,78	compte 164 110 emprunt en euros fonction 222	+ 12 850,78
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 222	+ 12 850,78	compte 796 000 transferts de charges financières fonction 222	+ 12 850,78
compte 481 100 charges différées fonction 222	+ 12 850,78		

renvoi n° 70			
budget de l'assainissement			
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 222	- 28 450,00	compte 021 000 virement de la section d'exploitation fonction 222	- 28 450,00
compte 661 120 intérêts courus fonction 222	+ 28 450,00	compte 168 800 intérêts courus non échus fonction 222	+ 28 450,00
budget de l'eau			
compte 0230 000 virement à la section d'investissement fonction 111	- 457 878,00	compte 021 000 virement de la section d'exploitation fonction 111	- 457 878,00
compte 661 120 intérêts courus fonction 111	+ 457 878,00	compte 168 800 intérêts courus non échus fonction 111	+ 457 878,00

IX - Budget de l'assainissement - section d'exploitation et mouvements intersections

Le renvoi n° 71 constate une modification de l'imputation de la recette correspondant à la facturation au budget de l'eau des personnels mis à sa disposition.

Les titres de recettes émis au titre de la redevance de raccordement à l'égout font l'objet d'annulations sur les exercices antérieurs en cas de changement de débiteur, notamment à l'occasion de cessions de permis de construire ou de lotir (renvoi n° 72).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget annexe de l'assainissement - section d'exploitation - tableau n° 9

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 71		compte 641 900 remboursements de rémunérations fonction 222	- 719 546,00
		compte 708 400 personnel mis à disposition fonction 222	719 546,00
renvoi n° 72 compte 673 000 titres annulés sur exercices antérieurs fonction 222	100 000,00	compte 704 400 redevances de raccordement à l'égout fonction 222	100 000,00

Le renvoi n° 73 correspond aux écritures de sortie patrimoniale d'un véhicule vendu en 2003 (saxo 6790 WX 69).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget annexe de l'assainissement - mouvements intersections - tableau n° 10

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 73			
compte 675 100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 222	1 553,21		
compte 022 000 dépenses imprévues d'exploitation fonction 222	- 1553,21		
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 222	1 553,21	compte 218 220 véhicules légers fonction 222	1 553,21

X - Budget annexe du restaurant - section de fonctionnement

Les crédits destinés au paiement de personnel intérimaire jusqu'à la fin de l'année sont insuffisants. Il est, par ailleurs, nécessaire d'augmenter la prévision masse salariale pour intégrer dans le budget du restaurant, à compter du mois d'octobre 2004, le salaire du chef de projet chargé du réaménagement du restaurant, jusqu'alors pris en charge par le budget principal. Les lignes concernées sont alimentées à partir des dépenses à caractère général (renvoi n° 74).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget du restaurant - section de fonctionnement - tableau n° 11

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 74			
compte 621 810 autre personnel extérieur fonction 020	21 078,67		
compte 641 110 rémunération principale - personnel titulaire fonction 020	25 500,00		
compte 613 530 location de vêtements fonction 020	- 4 000,00		
compte 606 230 alimentation fonction 020	- 3 000,00		
compte 617 200 étude et conseil en organisation ou gestion fonction 020	- 16 000,00		

compte 618 400 frais de stage payés aux organismes de formation fonction 020	- 15 000,00		
compte 641 680 autres emplois d'insertion fonction 020	- 8 578,67		

XI - Budget annexe du restaurant - mouvements intersections

En 2002, du matériel et du mobilier pour le restaurant communautaire ont été achetés. L'amortissement de ces biens renouvelables ainsi que l'étalement de la subvention d'équipement du budget principal versée cette même année doivent être effectués. Les inscriptions correspondantes (1 816,98 €) sont détaillées au renvoi n° 75. Elles sont équilibrées par section et correspondent aux annuités 2003 et 2004.

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget annexe du restaurant - mouvements intersections - tableau n° 12

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 75			
compte 681 100 dotation aux amortissements immobilisations incorporelles et corporelles fonction 01	+ 1 816,98	compte 281 583 amortissements aux autres matériels techniques fonction 020	+ 1 500,00
		compte 281 840 amortissements du mobilier fonction 020	+ 316,988
compte 139 150 subventions d'équipement transférées des groupements des Collectivités fonction 01	+ 1 816,98	compte 777 000 quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat fonction 01	+ 1 816,98

XII - Budget annexe des opérations en régie directe en section d'investissement

La Communauté urbaine a confié à la SERL la réalisation de la première tranche de la ZAC de la Saulaie à Oullins. Le mandat correspondant prévoyait le versement d'avances de trésorerie. Sur présentation de justificatifs d'utilisation de ces fonds, il convient d'effectuer la régularisation du compte d'avances (238) par l'émission d'un titre de recettes et de constater simultanément la dépense correspondante sur le compte de travaux (compte 605). L'ouverture d'une ligne de recettes de 34 889,70 € est ainsi proposée au renvoi n° 76.

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - section d'investissement - tableau n° 13

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 76			
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	+ 34 889,70	compte 238 100 avances et acomptes versés aux mandataires fonction 824	+ 34 889,70

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations en date des 22 janvier et 26 février 2001, 4 février et 7 juillet 2002 ;

Vu les décisions du Bureau en date du 29 septembre 2003 ;

Vu les conventions passées avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie notifiées le 31 mars 2003, avec la ville de Lyon les 18 juin 1998 et 2 juillet 2003, avec la ville de Vaulx en Velin le 5 janvier 2004 ;

Vu les arrêtés attributifs de subvention de l'Europe en date des 12 juin 2002, 14 octobre 2003 et 30 avril 2004, de la région Rhône Alpes en date du 30 octobre 2002 ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Décide de l'ouverture du compte réglementaire - compte 7 717 - dégrèvements d'impôts pour le budget annexe de l'assainissement (M 49).

2° - Approuve :

a) - les modifications à apporter à la décision modificative n° 4 du 12 juillet 2004, à la suite d'une erreur de saisie dans le tableau récapitulatif par chapitre du budget annexe de l'assainissement :

- 022 000 - dépenses imprévues : - 705 000 € (au lieu de - 700 000 €)

- 66 - charges financières : 747 036,34 € (au lieu de 742 036,34 €),

b) - les décisions modificatives ci-dessus présentées et les mises à jour correspondantes des prévisions budgétaires par chapitre, comme suit :

Chapitre	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Budget principal		
section de fonctionnement	36 099 521,58	36 099 521,58
011 - charges à caractère général	- 2165 253,55	
022 000 - dépenses imprévues de fonctionnement	- 182 618,00	
023 000 - virement à la section d'investissement	5 036 981,78	
65 - autres charges de gestion courante	148 799,00	
657 110 - subventions d'équipement à l'Etat	80 863,62	
657 130 - subventions d'équipement au Département	- 16 384,00	
657 140 - subventions d'équipement aux Communes	- 95 905,33	
657 150 - subventions d'équipement aux groupements de Collectivités	859 205,00	
657 170 - subventions d'équipement aux autres établissements publics locaux	562 136,63	
657 210 - subventions d'équipement aux SEM	6 230 662,70	
657 280 - subventions d'équipement aux autres organismes privés	- 1 205 937,03	
657 330 - subventions de fonctionnement au Département	- 58 830,62	
657 340 - subventions de fonctionnement aux Communes	- 111 550,01	
657 350 - subventions de fonctionnement aux groupements de Collectivités	64 022,00	
657 370 - subventions de fonctionnement aux autres établissements publics locaux	- 193 077,96	
657 380 - subventions de fonctionnement aux autres organismes publics	203 460,28	
657 480 - subventions de fonctionnement aux organismes privés	- 243 038,80	
657 540 - fonds de concours aux Communes	- 115 519,84	
657 550 - fonds de concours aux groupements de Collectivités	7 919,00	
657 570 - fonds de concours aux autres établissements publics locaux	- 1 934 479,18	
66 - charges financières	- 5 500 000,00	
67 - charges exceptionnelles	33 922 959,55	
68 - dotations aux amortissements et aux provisions	805 106,34	
013 - atténuations de charges		- 1 548 097,00
70 - produits des services, du domaine et ventes diverses		1 802 907,00
73 - impôts et taxes		5 050 000,00

74 - dotations et participations		919 784,85
75 - autres produits de gestion courante		- 200 000,00
76 - produits financiers		- 53 000,00
77 - produits exceptionnels		30 127 926,73
section d'investissement	- 10 138 272,17	- 10 138 272,17
020 000 - dépenses imprévues d'investissement	+ 1 385 678,11	
021 000 - virement de la section de fonctionnement		+ 5 036 981,78
10 - dotations, fonds divers et réserves	+ 5 696 710,43	+ 660 407,78
13 - subventions d'investissement	+ 484 334,40	- 218 199,25
14 - provisions réglementées		
15 - provisions pour risques et charges		
16 - emprunts et dettes assimilées	- 85 000,00	- 26 000 000,00
19 - différences sur réalisations d'immobilisation	- 251 788,31	+ 658 777,98
20 - immobilisations incorporelles	+ 675 803,86	+ 5 859 183,59
21 - immobilisations corporelles	+ 9 952 340,30	+ 9 686 392,96
22 - immobilisations reçues en affectation		
23 - immobilisations en cours	- 30 166 834,00	- 7 346 880,07
24 - immobilisations affectées, concédées, affermées		
26 - participations et créances rattachées à des participations		
27 - autres immobilisations financières		
28 - amortissements des immobilisations	+ 123 841,01	+ 805 106,34
458 100 - Dép.trvx.tiers acquisitions foncières		+ 199,96
458 114 - Dép.trvx tiers Vaulx en Velin-Anatole France	+ 1 256,00	
458 115 - Dép.trvx tiers Lyon 7° ENS	+ 5 230,00	+ 10 486,54
458 140 - Dép.trvx.tiers Bron-Plein Ciel	- 60 000,00	
458 151 - Dép.trvx.tiers INRP	- 370 000,00	
458 153 - Dép.trvx.tiers Saint Priest-Bel-Air II	+ 500 000,00	
458 154 - Dép.trvx.tiers Vaulx en Velin site propre 2° tranche	+ 16 932,53	
458 163 - Dép.trvx.tiers Ecully place de la Libération	+ 28 602,00	
458 174 - Dép.trvx.tiers Bron Parilly-UC6 A	+ 160 000,00	
458 177 - Dép.trvx.tiers Lyon 9° projet urbain plateau de la Duchère		+ 96 408,29
458 192 - Dép.trvx.tiers Lyon 1er montée de la Grande Côte	+ 250 000,00	
458 200 - Rec.trvx.tiers acquisitions foncières	+ 199,96	
458 208 - Rec.trvx.tiers Lyon 9° place Feber	+ 0,01	
458 213 - Rec.trvx.tiers Vaulx en Velin rue Lésire		+ 37 972,50
458 215 - Rec.trvx.tiers ENS Lyon 7°		+ 57 700,00
458 216 - Rec.trvx.tiers place Roger Salengro et Quatre chemins		+ 0,02
458 220 - Rec.trvx.tiers Vénissieux-Monmousseau		+ 65 315,00
458 222 - Rec.trvx.tiers Pierre Bénite DSU	+ 27 520,73	
458 223 - Rec.trvx.tiers Rillieux la Pape-Velette 2		+ 168 636,52
458 225 - Rec.trvx.tiers Rillieux la Pape-Boileau		- 22 867,00
458 229 - Rec.trvx.tiers Saint Genis Laval-Champlong		- 7 566,05
458 232 - Rec.trvx.tiers Lyon 7° CNAM		- 1 013 000,00
458 233 - Rec.trvx.tiers Lyon 7° Parc de Gerland		+ 342 727,90
458 240 - Rec.trvx.tiers Bron-Plein Ciel		+ 35 321,66
458 242 - Rec.trvx.tiers Vénissieux-places Sublet et Barbusse	+ 20 935,19	
458 243 - Rec.trvx.tiers Oullins rue d'Orsel	+ 93 665,20	
458 246 - Rec.trvx.tiers Bron-Parilly UC1-UC8		+ 193 914,58
458 247 - Rec.trvx.tiers Bron-Parilly UC2-UC5		+ 21 645,76
458 248 - Rec.trvx.tiers Fontaine sur Saône-la Norechal		+ 119 830,29
458 251 - Rec.trvx.tiers Lyon 7° INRP		- 1 370 000,00
458 253 - Rec.trvx.tiers Saint Priest-Bel-Air		- 716 511,00
458 255 - Rec.trvx.tiers Rillieux la Pape-Velette 1		+ 532 367,05
458 260 - Rec.trvx.tiers Oullins rue de la Convention		+ 230 123,63
458 261 - Rec.trvx.tiers Lyon 8° Rockefeller		+ 1 013 000,00
458 266 - Rec.trvx.tiers Lyon 7° Tramway Berthelot-Jean Jaurès		+ 129 366,56
458 273 - Rec.trvx.tiers Lyon 8° place des Commerces		+ 57 123,72
458 264 - Rec.trvx.tiers Lyon 2° Bellecour	+ 344 734,93	

458 268 - Rec.trvx.tiers Lyon 3° Tramway Vivier-Merle 458 279 - Rec.trvx.tiers Vaulx en Velin-Sauveteurs-Cervet 458 282 - Rec.trvx.tiers Vénissieux-Monmousseau. 458 292 - Rec.trvx.tiers Lyon 1er montée de la Grande Côte 458 293 - Rec.trvx.tiers Lyon 5° place Sainte Irénée 458 294 - Rec.trvx.tiers Lyon 3° Moncey première tranche 458 296 - Rec.trvx.tiers Pierre Bénite halte-garderie équipements mobiles 458 297 - Rec.trvx.tiers Vaulx en Velin-les Grolières 3° tranche	+ 659 196,34 + 363 338,36 + 5 030,78	+ 134 672,13 + 60 682,81 + 167 500,00 + 270 124,15 + 65 000,00 + 39 781,70
Budget des eaux section d'exploitation 022 000 - dépenses imprévues d'exploitation 023 000 - virement à la section d'investissement 65 - autres charges de gestion courante 66 - charges financières 79 - transfert de charges section d'investissement 020 00 - dépenses imprévues d'investissement 021 000 - virement à la section d'exploitation 10 - FCTVA 13 - subventions d'équipements 16 - emprunts et dettes assimilées 23 - réseau d'eau potable 48 - charges différées	13 462,23 - 26 086,00 - 457 878,00 26 086,00 471 340,23 + 502 946,10 + 11 912,12 + 147 370,84 + 477 571,75 - 147 370,84 + 13 462,33	13 462,23 13 462,23 + 502 946,10 - 457 878,00 + 11 912,12 + 948 911,98
Budget de l'assainissement section d'exploitation 022 000 - dépenses imprévues d'exploitation 023 000 - virement à la section d'investissement 65 - autres charges de gestion courante 66 - charges financières 67- charges exceptionnelles 013 - atténuations de charges 70 - vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises 79 - transfert de charges section d'investissement 02 - imprévues 13 - subventions d'équipements 21 - immobilisations corporelles 23 - immobilisations en cours 48 - charges différées	112 850,78 - 161 499,21 - 28 450,00 159 946,00 41 300,78 101 553,21 + 1 308 489,86 + 1 553,21 + 455 880,87 + 838 205,00 + 12 850,78	112 850,78 - 719 546,00 819 546,00 12 850,78 + 1 308 489,86 - 28 450,00 + 838 205,00 + 497 181,65 + 1 553,21
Budget du restaurant section de fonctionnement 011 - charges à caractère général 012 - charges de personnel 68 - dotations aux amortissements et aux provisions 77 - produits exceptionnels	1 816,98 - 38 000,00 38 000,00 1 816,98	1 816,98 1 816,98

section d'investissement	+ 22 816,98	+ 22 816,98
13 - subventions d'équipement	+ 1 816,98	+ 21 000,00
28 - immobilisations en cours	+ 21 000,00	+ 1 816,98
Budget annexe des régies directes		
section de fonctionnement		
011 - charges à caractère général		
74 - participations		
section d'investissement	+ 34 889,70	+ 34 889,70
02 - imprévues	+ 34 889,70	
23 - immobilisation en cours		+ 34 889,70

2° - Modifie et complète l'état des subventions comme suit :

- budget principal

Compte	Fonction	Bénéficiaires	Décision du	Montant DM ou virement(en €)	Total inscrit en 2004 (en €)
657 570	510	Hospices civils de Lyon (HCL) opération n° 0064	BP 2004	- 588 240,00	3 071 760,00
657 350	824	Sepal Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise opération n° 0753		46 500,00	546 500,00
657 210	822	parc de stationnement de la Cité internationale P2 opération n° 0192		84 300,00	84 300,00
655 300	113	SDIS Service départemental d'incendie et de secours	08/12/03	47 149,00	24 046 209,00
657 480	830	Maison rhodanienne de l'environnement		17 000,00	200 000,00
657 480	824	Agence d'urbanisme opération n° 0216		377 000,00	4 377 000,00
657 350	830	Symalim opération n° 0143		12 534,00	866 534,00
657 550	830	Symalim opération n° 0143		7 919,00	323 919,00
657 350	93	Smppei Syndicat mixte pour la promotion des pépinières d'entreprises innovantes	BP 2004	- 3 080,00	14 000,00
657 350	830	Smiril opération n° 0144		- 1 082,00	298 322,00
657 330	822	Conseil général reversement de la moitié de la charge nette du péage du TNP	BP2004	- 58 830,62	7 753 556,38

657 110	822	Coral tronçon nord du périphérique	15/03/04	12 387,00	57 387,00
657 130	822	Conseil général programme mixte de voirie	BP 2004	- 22 033,00	16 967,00
657 110	822	Etat contrat de plan - A45 2X2 voies Brignais -pont de la Mouche - opération n° 0534		406 325,00	406 325,00
657 110	822	Etat contrat de plan - A45 aménagements qualitatifs		- 324 000,00	75 000,00
657 280	820	ville de Pierre Bénite DSU quartier des Hautes Roches opération n° 0055		- 12 539,50	8 710,50
657 170	824	Opac du Grand Lyon - gestion de proximité Vénissieux - opération n° 0452		12 539,50	12 539,50
657 480	824	Diverses associations gestion de proximité - opération n° 0452	BP 2004	- 50 211,00	549 789,00
657 480	832	Accrobranchés journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	4 400,00	4 400,00
657 480	832	Avel journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	3 677,00	3 677,00
657 480	832	Apiou mille feuilles journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	2 250,00	2 250,00
657 480	832	Anthropologia journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	3 700,00	3 700,00
657 480	832	CADR commerce équitable journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	4 000,00	4 000,00
657 480	832	centres sociaux d'Oullins journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	3 000,00	3 000,00
657 480	832	centre social Champvert journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	3 000,00	3 000,00
657 480	832	Cora Rhône journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	1 500,00	1 500,00
657 480	832	Equisol journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 102	07/06/04	1 200,00	1 200,00
657 480	832	Fédération de pêche journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	5 850,00	5 850,00
657 480	832	Frapna journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 102	07/06/04	3 600,00	3 600,00
657 480	832	Naturama journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	7 989,00	7 989,00

657 480	832	Oïkos journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	1 225,00	1 225,00
657 480	832	Passe-jardins journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	150,00	150,00
657 480	832	Petits débrouillards journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	450,00	450,00
657 480	832	Robins des villes journées de l'environnement et du développement durable - opération n° 0102	07/06/04	4 220,00	4 220,00
657 280	72	divers propriétaires privés - opération n° 0116	BP 2004	- 412 882,76	1 879 456,24
657 170	72	Opac du Grand Lyon, Opac de Villeurbanne, Opac 38 - habitat adapté - opération n° 0116		412 882,76	3 205 882,76
657 140	72	ville de Lyon - opération n° 0116	BP 2004	- 136 714,37	277 946,63
657 170	72	Opac du Grand Lyon - habitat adapté - opération n° 0116		136 714,37	3 342 597,13
657 340	72	commune de Saint Priest habitat - opération n° 0853	BP 2004	- 10 000,00	0
657 480	72	ABC-HLM étude d'évaluation du relogement - opération n° 0853		10 000,00	10 000,00
657 340	72	ville de Villeurbanne habitat - opération n° 0853	BP 2004	- 5 649,00	-5 649,00
657 130	524	Conseil général aires d'accueil des gens du voyage - opération n° 451		5 649,00	5 649,00
657 280	820	Semcoda DSU Vaulx en Velin - opération n° 0060	BP 2004	- 9 150,00	- 9 150,00
657 350	824	Segapal parc de Miribel Jonage		9 150,00	9 150,00
657 380	90	chambre de commerce et d'industrie Pacerel reversement FSE 2003 - opération n° 0717		36 441,00	36 441,00
657 380	90	chambre des métiers Pacerel - reversement FSE 2003 - opération n° 0717		975,00	975,00
657 480	90	Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) Pacerel - reversement FSE 2003 - opération n° 0717		3 506,00	3 506,00
657 480	90	Rhône développement initiative (RDI) Pacerel - reversement FSE 2003 - opération n° 0717		10 212,00	10 212,00
657 480	90	Association recherche développement enseignement multimédia interactif (Ardemi) Pacerel - reversement FSE 2003 - opération n° 0717		7 983,00	7 983,00
657 480	90	Appui gestion formation SCOP entreprises Rhône-Alpes (AGF SCOP) Pacerel - reversement FSE 2003 - opération n° 0717		8 899,00	8 899,00
657 480	90	Association vouloir entreprendre (Ave) Pacerel - reversement FSE 2003 - opération n° 0717		11 470,00	11 470,00
657 480	90	Gil Medef Pacerel - reversement FSE 2003 - opération n° 0717		12 799,00	12 799,00

657 480	90	Creons Pacerel - reversement FSE 2003 - opération n° 0717		29 558,00	29 558,00
657 480	90	Agence d'urbanisme Pacerel - reversement FSE 2003 - opération n° 0717		26 213,00	26 213,00
657 480	90	Rhône-Alpes futur Canceropôle - opération n° 0861	BP 2004	- 225 000,00	475 000,00
657 480	90	Cifal de Lyon coopération décentralisée - opération n° 0861	29/03/04	150 000,00	150 000,00
657 380	90	Université Claude Bernard projet Hadronthérapie opération n° 0861		75 000,00	75 000,00
657 480	90	Aderly Lyon Bio Advisor opération n° 0863	BP 2004	- 56 000,00	64 000,00
657 480	90	Association les lyonnais de New York		40 000,00	40 000,00
657 480	90	Association Allies dispositif Ecrins - opération n° 0851		16 000,00	16 000,00
657 480	90	Erai promotion de la Région et rayonnement international - opération n° 0866	BP2004	- 20 000,00	0
657 480	90	Rhône-Alpes futur - organisation du carrefour de la fondation - opération n° 0860		20 000,00	20 000,00
657 380	90	Ecole normale supérieure - établissement français du sang - financement salon Mapic 2004 - opération n° 0869		- 28 308,00	46 692,00
657 480	90	Vouloir entreprendre - Maison de l'entrepreneuriat financement salon Mapic 2004 - opération n° 0757		- 22 674,00	206 000,00
657 480	90	Alliance logistique de la région urbaine de Lyon filière logistique - opération n° 0864		- 42 000,00	8 000,00
657 480	90	Fédération française de la maille et de la bonneterie - opération n° 0862 mode création		60 000,00	60 000,00
657 480	70	Régie nouvelle immobilière		- 2 478,00	22,00
657 140	524	Aire d'accueil des gens du voyage - commune de Rillieux la Pape - opération n° 0451		22 478,00	22 478,00
657 140	824	diverses communes - opération n° 0452		- 1 668,96	3 500,00
657 280	72	divers organismes privés		- 583 469,09	
657 280	824	divers organismes privés		- 187 895,68	
657 340	70	diverses communes - opération n° 0117		- 65 000,00	
657 340	72	diverses communes - opération n° 0853		- 276,60	
657 370	820	divers établissements publics locaux GSP opération n° 0452		- 193 077,96	
657 480	524	divers organismes privés - opération n° 0451		- 2 257,00	
657 480	70	divers organismes privés - opération n° 0117		- 522,00	

657 480	820	divers organismes privés		- 222 213,14	
657 540	820	fonds de concours aux Communes		- 68 307,58	
657 210	824	SERL ZAC Narcisse Bertholey		2 607 944,00	2 607 944,00
657 280	820	divers organismes privés		- 259 471,50	
657 340	820	diverses communes		- 278 860,91	
657 480	824	divers organismes privés		- 491 854,82	
657 570	820	divers établissements publics locaux		- 339 177,77	
657 570	824	divers établissements publics locaux - opération n° 0052		- 663 000,00	
657 210	824	SERL ZAC de Vaise quartier de l'Industrie - opération n° 0305		2 032 365,00	2 032 365,00
657 210	824	SERL ZAC Vaulx en Velin-centre - opération n° 0086		169 832,00	169 832,00
657 210	824	SERL ZAC Pierre Bénite - centre - opération n° 0416		223 652,00	223 652,00
657 340	820	diverses communes		- 2 224,43	
657 570	020	divers établissements publics locaux		- 167 607,57	
657 540	820	diverses communes		- 47 212,26	
657570	824	divers établissements publics locaux		- 176 439,74	
657 340	90	ville de Lyon Fisac Presqu'île - opération n° 0868		25 000,00	25 000,00
657 480	90	divers organismes privés		- 20 000,00	
657140	90	commune de Curis au Mont d'Or - opération n° 0870		20 000,00	20 000,00
657 210	90	SERL pépinière Tony Garnier - opération n° 0933		1 372 041,20	1 372 041,20
657 380	90	CCIL marchés forains du Rhône - opération n° 0868		5 966,00	5 966,00
657 340	90	commune de Vaulx en Velin Fisac epoca - opération n° 0868		15 134,18	15 134,18
657 480	90	diverses associations - opération n° 0861		- 54 400,00	
657 480	90	Unitar fond de solidarité numérique - opération n° 0877		19 400,00	19 400,00
657 480	90	Lyon info cité loisirs numériques		35 000,00	35 000,00
657 480	04	diverses associations (Bioport, Bioforce, comité des jumelage de Rillieux la Pape, triangle, etc.)		74 000,00	74 000,00
657 340	04	ville de Lyon Proact asia Urbs - opération n° 0953		555,29	555,29
657 340	04	ville de Colombo Proact asia Urbs - opération n° 0953		41 898,59	41 898,59

657 480	04	Eurocités Proact asia Urbs - opération n° 0953	3 296,48	3 296,48
657 480	04	Economie et humanisme Proact asia Urbs - opération n° 0953	28 168,14	28 168,14
657 340	90	Belfast Interact - opération n° 0784	5 445,05	5 445,05
657 340	90	Birmingham Interact - opération n° 0784	1 408,14	1 408,14
657 340	90	Budapest Interact - opération n° 0784	17 615,29	17 615,29
657 340	90	Genève Interact - opération n° 0784	27 772,99	27 772,99
657 340	90	Malmö Interact - opération n° 0784	21 557,04	21 557,04
657 340	90	Munich Interact - opération n° 0784	16 940,50	16 940,50
657 340	90	Utrecht Interact - opération n° 0784	12 118,16	12 118,16
657 340	90	Venise Interact opération 0784	21 578,20	21 578,20
657 340	90	Magistrat Wien Interact - opération n° 0784	24 739,08	24 739,08
657 340	90	Brno Interact - opération n° 0784	9 548,05	9 548,05
657 340	90	Gemente Den Haag Interact - opération n° 0784	9150,37	9150,37
657 380	90	Université of Birmingham Interact - opération n° 0784	12 378,36	12 378,36
657 380	90	Université of Budapest Interact - opération n° 0784	3 347,83	3 347,83
657 380	90	Vysoka Ucení tech Nícké V Brno Interact - opération n° 0784	7220,80	7220,80
657 380	90	Université of Amsterdam Interact - opération n° 0784	11 398,40	11 398,40
657 380	90	Technische universiteit nuenen Interact - opération n° 0784	10 209,42	10 209,42
657 380	90	Utrecht School Voor Bestuurs Interact - opération n° 0784	22 436,32	22 436,32
657 380	90	Centro per Gli Studi Economici Interact - opération n° 0784	6 401,21	6 401,21
657 380	90	Ecole nationale des ponts et chaussées Interact opération n° 0784	4 731,75	4 731,75
657 380	90	Utrecht School Voor Bestuurs Interact - opération n° 0784	12 375,18	12 375,18
657 380	90	CNFPT Interact - opération n° 0784	22 084,44	22 084,44
657 380	90	Instituto Univers di Venezia Interact - opération n° 0784	802,57	802,57
657 480	90	Pôle de compétence en urbanisme Interact opération n° 0784	3 839,59	3 839,59
657 480	90	Cesky svaz Ochranců přírody zo Interact - opération n° 0784	1 652,16	1 652,16

657 480	90	Koe myezettudományie koezpont Interact - opération n° 0784		217,51	217,51
657 480	90	Wirtschaftsförderungsinstitut Interact - opération n° 0784		4 513,59	4 513,59
657 480	90	Deutsches Institut für Urbanistik Interact - opération n° 0784		13 840,08	13 840,08
657 480	90	Eurocités Interact - opération n° 0784		6 792,61	6 792,61

- Budget des eaux

Compte	Fonction	Bénéficiaires	Décision du	Montant DM ou virement (en €)	Total inscrit en 2004 (en €)
674 200		syndicat Millery-Mornant		- 31 158,10	
674 300		Segapal		7 158,10	7 158,10
674 300		schéma d'aménagement et de gestion de l'est lyonnais		24 000	24 000

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,